

d'une Γαλακτοτροφοῦσα byzantine, ainsi que nous n'aurions que trop de tendance à le croire. Si nous la regardons, non plus avec des yeux héréditairement chrétiens, mais à travers des lunettes bouddhiques, nous reconnâtrons aussitôt, comme le lieu de la trouvaille nous y invite, non point la vierge Marie allaitant l'enfant Jésus, mais la fée Hâritî donnant à téter à son dernier né Piṅgala, tandis que quelques-uns de ses nombreux fils s'ébattent autour d'elle <sup>(1)</sup>.

En Chine même nous sommes d'autant plus certains de la retrouver que nous savons par Yi-tsing que « le portrait de la déesse Mère des fils démons » s'y rencontrait déjà de son temps. En fait elle a poussé bien plus loin encore, sous ce même surnom de Kouei-tseu-mou-chen, jusqu'au Japon, qui le prononce Ki-si-mo-djin. Nous profitons de la permission qui nous a été donnée de reproduire deux images typiques, toutes deux sculptées sur bois, et appartenant à une collection privée de Paris. L'une, qui représente Hâritî debout et marchant en compagnie de son inséparable Piṅgala, nous apporte la preuve curieuse que, même à l'autre extrémité du monde bouddhique, le caractère primitif de l'ogresse n'avait pas été oublié et était toujours prêt à reparaître à l'occasion sous le masque habituel de la sérénité bouddhique (fig. 545). L'autre, assise et placide, tient son enfant favori sur son genou gauche replié, exactement dans la même pose que la Hâritî d'Ajaṅṭā (fig. 546). Telle autre réplique toute moderne du Musée Guimet porte d'un air jovial un bébé joueur niché dans la ceinture maternelle. Mais, en dépit de ces diversités d'expression, le type traditionnel n'a pas été, non plus que le vocable, tellement travesti par l'interprétation locale qu'on puisse hésiter sur l'identification. En Chine les choses ne vont pas aussi simplement, et il semble que, comme tout à l'heure dans le cas du génie des richesses, un élément nouveau soit venu compliquer le problème. Tandis que

<sup>(1)</sup> Cf. *La Madone bouddhique*, dans *Monuments et Mémoires*, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XVII, p. 255 et suiv.